

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 SEPTEMBRE 2024

- DEL-2024-058 DECISION MODIFICATIVE N°2
- DEL-2024-059 IDENTIFICATION DES ZAER ZONE D'ACCELERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES
- DEL-2024-060 MODIFICATION DES CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- DEL-2024-061 AUTORISATION A MADAME LE MAIRE A SIGNER LE BAIL AVEC KRONOS SOLAR
- DEL-2024-062 APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT ASTREINTES FILIERE TECHNIQUE
- DEL-2024-063 FIXATION DES TARIFS 2025 DE LA MEDIATHEQUE
- DEL-2024-064 APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
- DEL-2024-065 APPROBATION DU RAPPORT TRIENNAL (RAPPORT LOCAL DE SUIVI DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS
- DEL-2024-066 AURORISATION A MADAME LE MAIRE DE SIGNER LE BAIL AVEC LEON GROSSE ENERGIES RENOUVELABLES
- DEL-2024-067 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « FRIPOUILLES ET COMPAGNIE »
- DEL-2024-068 SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE FRENEUSE ET LA VILLE DE VERNON

QUESTIONS DIVERSES.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération la meilleure.

 Maire,
Chislaine HAUETER

